



Rapport n° 11	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 6 décembre 2016		Chapitre : Article :

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017

Le débat d'orientations budgétaires se fonde sur les résultats anticipés de l'exécution du budget 2016. Ainsi le résultat de l'exercice en fonctionnement devrait être déficitaire de près de 2,5 millions d'euros. L'excédent cumulé de la section de fonctionnement repris dès le BP 2017 serait alors de l'ordre de 1 900 000 €.

Cette chute brutale de notre excédent est due à la baisse des contributions (-5% en 2016) qui vient s'ajouter au déficit structurel constaté en 2015 (700 000 €). Cette baisse a permis de mettre en place la réforme du mode de calcul des contributions en limitant les transferts de charges entre communes.

Ce déficit structurel ne peut durer car il ne permettrait pas d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2018 sans une hausse importante de la contribution du département.

C'est pourquoi il importe de poursuivre la mise en œuvre des actions visant à ce retour à l'équilibre :

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- Maîtrise des dépenses de personnel,
- Recherche de financements complémentaires.

Ces trois axes de progression subissent de fortes contraintes.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement général (7 millions d'euros)

L'exercice est rendu difficile car le chapitre comprend plusieurs lignes inflationnistes comme les assurances (notamment en matière de responsabilité civile) et les maintenances. Il reste possible tant que les lignes consacrées aux fluides demeurent stables (faible prix des combustibles et hivers doux) mais nous risquons toujours un revirement conjoncturel. Sur les autres lignes d'achat de petit matériel, consommables et de prestations externes un effort supplémentaire est demandé aux services dans la recherche systématique d'économies.

La maîtrise des dépenses de personnel (30,5 millions d'euros)

Dès le débat d'orientations budgétaires 2016, je vous avais proposé la mise en place de gel de postes, seule mesure susceptible de freiner la hausse perpétuelle de ce chapitre qui représente à 80% des dépenses de fonctionnement. Ces gels de postes ne sont possibles qu'au fur et à mesure des départs en retraite (ou mutations) et s'étaleront dans le temps jusqu'en 2019. Néanmoins, ils permettront de minimiser la hausse de ce chapitre d'environ 400 000 € en 2017. Cependant les efforts faits sur ce chapitre sont contrebalancés par la mise en place en 2017 du PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) qui outre la hausse du point d'indice comprend le transfert primes points et le reclassement des agents dans les nouvelles grilles indiciaires.

Au final, l'inscription de crédits au BP 2017 sera inférieure à celle de 2016, mais de compte administratif à compte administratif, la consommation de crédits sur ce chapitre est en hausse constante.

La recherche de financements complémentaires

Comme vous le savez le SDIS a revalorisé en 2016 la participation demandée aux tiers lorsqu'il effectue une mission facultative. En outre, nous avons souhaité mettre en œuvre le remboursement par les SMUR des transports médicalisés. Face au refus des centres hospitaliers sur directive de l'ARS de signer les conventions correspondantes, j'ai néanmoins souhaité que la recette correspondante soit inscrite au BP 2017 (soit 1,3 millions d'euros) pour marquer notre volonté de tout mettre en œuvre pour que ce dossier aboutisse. Bien évidemment la non réalisation de cette recette compromettra l'équilibre budgétaire du SDIS et nous contraindra à revoir fortement la contribution du département.

Ces fortes contraintes qui pèsent sur la section de fonctionnement, nous permettent de poursuivre néanmoins notre programme d'investissement financé par l'autofinancement obligatoire et le fonds de compensation de la TVA.

Telles sont, mes chers collègues, les orientations budgétaires que je vous propose pour 2017.

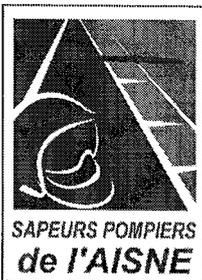
Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération suivant :

Vu le rapport n°11 ;

Le Conseil d'administration donne acte au Président des orientations budgétaires pour l'exercice 2017.

Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX



Délibération n° 11	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 6 décembre 2016		Chapitre : Article :

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 15
Votants : 15

Affiché le

- 5 JAN. 2017

Le 6 décembre 2016 à 15 h 00, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 16 novembre 2016, s'est réuni dans la salle d'honneur de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.



Etaient présents :

I - Membres avec voix délibérative

MM. Nicolas FRICOTEAUX, Pierre-Jean VERZELEN, Thomas DUDEBOUT, Mme Colette BLEROT, Mme Jocelyne DOGNA, MM. François RAMPELBERG, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Christian CROHEM, Alain CREMONT, Daniel GARD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Mme Monique BRY.

II - Membre de droit

Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne, représenté par Monsieur Cédric BONAMIGO, Directeur de Cabinet

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental
M. le Lt-Colonel Philippe BARDON, sapeur-pompier professionnel officier
M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs-professionnels non officiers
M. le Commandant Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier
~~M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers~~

Excusé(s) : MM. Pierre-Jean VERZELEN, Antoine LEFEVRE, Christian CROHEM, Daniel GARD, Mme Monique BRY, Lieutenant Denis COUTANT

Assistaient à la séance : Mme Nathalie MERIOT, payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Marc KRIEGER, Mme Christiane CHAUSSON de la direction départementale.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

Vu le rapport n° 11 ;

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, donne acte au Président des orientations budgétaires pour l'exercice 2017.

Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX